

FORUM PARLEMENTAIRE DE LA SADC



LETTRE DE RECOMMANDATION

Date : 8 septembre 2022

La correspondance ci-après est rédigée dans le cadre de notre travail d'audit et comporte, de ce fait, des restrictions intrinsèques. Elle est uniquement destinée à l'information et à l'utilisation par les personnes chargées de gouvernance (comme, par exemple, le Conseil d'administration et le Comité d'audit) et, le cas échéant, la Direction du Forum. Elle n'est pas adressée et ne doit pas être utilisée par des personnes autres que celles spécifiées.

La firme BDO est un partenariat namibien enregistré auprès du Conseil des comptables et des commissaires aux comptes publics (numéro de pratique : 9402). Notre cabinet possède des bureaux à Windhoek, à Walvis Bay et à Oshakati. La BDO est membre de BDO International Limited, qui est une société britannique limitée par garantie. Elle fait partie du réseau international BDO constitué de cabinets membres indépendants.

BDO est la marque nominative du réseau BDO et de chacune des entreprises qui en sont membres.

Windhoek, le 8 septembre 2022

Au Comité exécutif du
Forum parlementaire de la SADC
Erf 578, Parliament Gardens
Love Street Windhoek

Chers Membres du Comité

Au cours de notre audit des états financiers du Forum parlementaire de la SADC pour l'exercice clos le 31 mars 2022, nous avons examiné les principales politiques et procédures comptables du Forum, ainsi que certaines de ses pratiques commerciales, financières, fiscales et administratives.

Pendant le processus de planification de notre audit des états financiers du Forum, entrepris le 31 mars 2022 en vue de mettre en œuvre l'audit pour l'exercice clos à cette date, et ce conformément aux normes internationales d'audit (NIA), nous avons pris en compte le système de contrôle interne du Forum relatif à la préparation des états financiers (contrôle interne) comme base de la conception de nos procédures d'audit, non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du Forum, mais uniquement dans le but d'émettre notre avis sur les états financiers. Par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du Forum. Les questions signalées se limitent aux déficiences identifiées au cours de l'audit, à partir desquelles nous avons tiré la conclusion qu'elles sont suffisamment importantes pour être signalées aux responsables de la gouvernance.

Désignation	Définition
Déficience	Une déficience du contrôle interne existe lorsque : (a) Un contrôle est conçu, mis en œuvre ou opéré de telle manière qu'il ne permet pas d'empêcher, de détecter ou de corriger les anomalies dans les états financiers en temps opportun ; ou (b) Il y a manque de contrôle nécessaire pour prévenir, détecter ou corriger les anomalies dans les états financiers en temps opportun.
Déficience significative	Une déficience significative du contrôle interne est définie comme une déficience ou une combinaison de déficiences du contrôle interne qui, selon l'avis professionnel du vérificateur, est suffisamment importante pour mériter l'attention des personnes responsables de la gouvernance.

Notre examen du contrôle interne visait le but limité décrit au paragraphe précédent et ne permettrait pas nécessairement de déceler toutes les déficiences du contrôle interne qui pourraient être significatives. Si nous avons effectué un examen plus approfondi du système de contrôle interne, nous aurions pu identifier un plus grand nombre de déficiences significatives, ou nous aurions pu conclure que certaines des déficiences signalées n'auraient pas dû, en fait, être signalées.

Cote de priorité	Description de la cote
------------------	------------------------



Tel: +264 83 322 4125
Fax: +264 0888 3222 4125
www.bdo.com.na

61 Simeon Shixungile Street
P.O. Box 2184
Windhoek
10005
Namibia
Tel: +264 83 322 4125
Fax: +264 0888 3222 4125
www.bdo.com.na

I	Critique : Il existe une faiblesse ou une déficience fondamentales dans un contrôle interne ou dans une série de contrôles internes qui impliquent un risque substantiel d'erreur, d'irrégularité ou de fraude en ce qui concerne les dépenses et les recettes indiquées dans l'état financier de la subvention à but spécifique. Les constatations de la Cote I sont particulièrement critiques et la participation de la Direction peut être requise pour les résoudre. Il s'agit de problèmes de haut niveau qui ont un impact sérieux sur la réalisation des objectifs globaux de la subvention. Des mesures correctives doivent être prises de toute urgence.
II	Important : il existe une faiblesse ou une déficience dans un contrôle interne ou dans une série de contrôles internes qui, bien que non fondamentales, concernent des lacunes qui exposent des domaines de contrôle interne spécifiques (par exemple, la gestion de la trésorerie et bancaire ou le contrôle budgétaire et des dépenses) à un niveau moins immédiat de risque d'erreur, d'irrégularité ou de fraude. Les constatations de la Cote II sont celles qui peuvent avoir un impact significatif sur l'environnement du contrôle. Dans ce cas, l'environnement du contrôle examine les facteurs de risque dérivés de l'attitude de la Direction face au risque concernant les activités opérationnelles au sein de l'organisation du bénéficiaire principal ou du sous-bénéficiaire. Des mesures spécifiques doivent être prises rapidement.
III	Recommandé : Il existe une faiblesse ou une déficience dans le contrôle interne qui, séparément, n'a pas d'impact majeur ; mais où la subvention bénéficierait de contrôles internes améliorés et où l'exécutant aurait l'opportunité d'atteindre une plus grande efficacité ou efficience. Les constatations de la Cote III sont celles qui sont moins importantes que celles des Cotes I et II, mais qui néanmoins méritent une attention particulière.

QUESTIONS SURVENUES AU COURS DE LA PÉRIODE D'AUDIT SOUS REVUE

Déficiences significatives du contrôle interne

Nous avons identifié certaines faiblesses dans le contrôle interne que nous considérons comme des déficiences significatives.

1. Audit interne (Cote II)

Observation

Nous avons constaté qu'aucun audit interne n'a été effectué au cours de la période sous revue. Ceci est contraire à la politique financière du FP de la SADC et aux exigences de financement de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) qui exigent qu'un audit interne soit effectué.

Motif de la préoccupation

Cela va à l'encontre des exigences de financement de SIDA, qui exige la réalisation d'un audit interne.

Recommandations

Il est conseillé à la Direction de s'assurer qu'un audit interne soit effectué conformément aux exigences de financement de SIDA.

Commentaire de la Direction

Conformément à la décision du Comité exécutif, le Parlement national du Mozambique avait détaché l'un de ses agents pour exercer les fonctions d'audit interne pour l'exercice 2021-2022. Cependant, au cours de l'année, nous avons été informés que l'agent concerné a été transféré du Parlement national du Mozambique à un autre département/ministère. Le Parlement du Mozambique n'a pas encore remplacé le vérificateur interne par un autre agent. En conséquence, aucun audit interne n'a été effectué au cours de l'exercice 2021-2022. Le Comité exécutif prendra les mesures nécessaires à ce sujet.

2. Propriétés, installations et équipements (PIE) (Cote III)

Observation

Nous avons constaté une différence de \$N 4.100.323 entre le registre des actifs fixes et le solde de vérification (SV). Après enquête, nous avons constaté que le système Accpac n'a pas détecté les transactions du module de registre des actifs fixes ; ce qui a entraîné la différence entre les EFA/SV et le registre des actifs. Nous prenons note que la Direction est en train de régler ce problème dans le système Accpac.

Il est conseillé à la Direction de relier le module de registre des actifs d'Accpac afin d'éviter que tout reclassement futur des actifs n'entraîne des différences du fait que le registre n'est pas mis à jour lorsque des ajustements sont effectués dans Accpac.

Commentaire de la Direction

Cette recommandation est appréciée. L'exercice de liaison du module de registre des actifs avec le système Accpac a été mis en œuvre et se poursuit.

Déficiences du contrôle interne

Nous avons identifié les faiblesses suivantes dans le contrôle interne que nous qualifions de déficiences du contrôle interne.

3. Manque d'authentification des instruments de politique de gouvernance (Cote II)

Observation

Nous avons observé qu'il y a un manque d'authentification des instruments de politique de gouvernance du FP de la SADC, tels que la Constitution, le Manuel de politique et de procédure comptables et les Règles et Manuels administratifs, lesquels ne sont pas signés.

Motif de la préoccupation

Il y a absence d'authentification des instruments de politique de gouvernance, de sorte que les documents ne puissent être pertinents/valides.

Recommandation

Il est conseillé à la Direction de faire signer ces documents pour qu'ils soient considérés comme pertinents et dignes de confiance.

Commentaire de la Direction

La Constitution et tous les instruments et documents de politique ont été approuvés par l'autorité compétente, à savoir l'Assemblée plénière ou le Comité exécutif. Les procès-verbaux d'approbation peuvent être obtenus.

En ce qui concerne la Constitution, des signatures ont été obtenues de six (6) sur quinze (15) Parlements membres. Cependant, les autres pays ont indiqué qu'ils devaient mener des consultations au niveau national, car il semble qu'il puisse y avoir un conflit avec les processus ou la législation nationale. À cet égard, le Secrétariat soumettra une proposition visant à modifier la disposition exigeant que les Parlements membres signent la Constitution de préférence à l'authentification par des titulaires de fonctions non politiques.

Les Règles administratives et le Manuel de politiques et procédures comptables ont été signés. Seules les versions mises à jour (avec les amendements de 2022) sont maintenant traitées pour une signature ultérieure. Tous les autres documents de politique ont été signés.

4. Tenue à jour des feuilles de présence (Cote I)

Nous avons observé que les employés de SDSR ne tiennent pas de feuilles de présence, comme l'exigent les accords de SIDA.

Motif de la préoccupation

- Non-respect éventuel des conditions de l'accord.
- Impact potentiel du non-respect des conditions de l'accord.

Recommandation

Il est demandé à la Direction de tenir une feuille de présence pour les employés de SDSR.

Commentaire de la Direction

Les feuilles de présence n'ont pas été tenues pour le personnel de SDSR, bien que des efforts aient été faits pour les introduire. La mise en place de feuilles de présence a été problématique en raison de la nature des détachements. Le contexte des membres du personnel de SDSR diffère de Parlement en Parlement, car certains sont des employés du Parlement tandis que d'autres sont employés spécifiquement pour le projet. Quel qu'en soit le cas, les membres du personnel de SDSR sont sous la supervision des Greffiers de Parlement quant au contrôle administratif et soumettent leurs rapports mensuels au responsable du suivi et de l'évaluation qui est chargé de s'assurer que le personnel de SDSR consacre suffisamment de temps au projet.

5. Déclarations relatives à la TVA (Cote III)

Motif de la préoccupation

La Direction n'est pas en mesure de nous fournir la ventilation des remboursements de la TVA reçus par déclaration.

Remboursements reçus	687.644,78
2021 / 11 / 09	660.676,98
2021 / 11 / 16	7.716,88
2021 / 11 / 16	9.658,03
2022 / 03 / 22	9.592,89

Recommandation

La Direction est par les présentes avisée de demander à la NAMRA de déterminer clairement à quelle période se rapportent les remboursements fournis.

Commentaire de la Direction

Cette situation échappe actuellement au contrôle du FP-SADC, car la communication des détails dépend des informations fournies par l'administration fiscale. L'Administration fiscale n'a pas fourni les détails des montants qu'elle a payés. Des suivis ont été effectués et une lettre a été rédigée pour demander les détails du paiement.



Tel: +264 83 3224 125
Fax: +264 83 3224 126
Email: info@bdo.com.na

61 Simeon Shixungileni Street
P.O. Box 2184
WINDHOEK
Namibia

La présente correspondance est destinée uniquement à l'information et à l'utilisation de la Direction et d'autres personnes au sein du Forum. Elle n'est pas destinée et ne doit pas être utilisée par des personnes autres que celles spécifiées.

Nous apprécions la coopération exceptionnelle de votre personnel dont nos agents ont bénéficié pendant l'audit des états financiers du Forum parlementaire de la SADC.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

BDO Namibie
Comptables et vérificateurs agréés
Experts comptables (Namibie)

A. Musarurwa
Partenaire



La force de BDO provient de sa structure en tant que réseau mondial cohésif et de son dévouement à l'intégration interne et au service sans faille à la clientèle, quand et où nos clients ont besoin de nous. Dans chaque pays, les cabinets membres de BDO sont composés de personnes qui connaissent bien les lois

La firme BDO est un partenariat namibien enregistré auprès du Conseil des comptes des bureaux à Windhoek, Walvis Bay et Oshakati. La BDO est membre de BDO du réseau international BDO des cabinets membres indépendants.





nationales, les coutumes commerciales et les méthodes commerciales locales et internationales.

Tel: +264 83 3224 125
Fax: +264 83 3224 126
Email: info@bdo.com.na

61 Simeon Shixungileni Street
P.O. Box 2184
WINDHOEK
Namibia

Au fur et à mesure que nos clients se développent à l'échelle mondiale, l'accès à notre réseau international leur permet de bénéficier d'une connaissance approfondie des questions internationales, de ressources importantes et de capacités de service à la clientèle internationale.

Statistiques au 30-9-2021 et pour l'exercice clos à cette date.

Apprenez à connaître BDO

L'expérience sectorielle est apparue en tête de la liste de ce que les entreprises attendent de leurs comptables et de leurs conseillers. Le pouvoir de l'expérience industrielle est la perspective que nous apportons pour vous aider à tirer le meilleur parti de vos propres capacités et ressources.

L'orientation sectorielle de BDO fait partie de ce que nous sommes et de la façon dont nous servons nos clients. Nous démontrons notre expérience par le biais des professionnels compétents, des travaux pertinents pour nos clients et de notre participation aux industries que nous servons.



TECHNOLOGY, LIFE SCIENCES, MEDIA & ENTERTAINMENT, TELECOMMUNICATIONS ▶



NATURAL RESOURCES ▶



REAL ESTATE & CONSTRUCTION ▶



FINANCIAL SERVICES ▶



PUBLIC SECTOR ▶



CONSUMER BUSINESS ▶



MANUFACTURING ▶



PROFESSIONAL SERVICES ▶



NOT-FOR-PROFIT ▶

Une variété de publications et d'aperçus décrivant les questions spécifiques du secteur, les tendances émergentes et les développements sont disponibles [ici](#).
